



RÉGION ACADEMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

**JE M'ENGAGE
EN TANT
QUE CITOYEN**

Je m'ENGAGE en tant que CITOYEN

L'engagement citoyen, c'est quoi ?

C'est un ensemble d'actions désintéressées participant à la vie de la société.

Il rend concrètes les valeurs de la République française, il permet de se rendre disponible, au service de sa population et de son pays.

Il permet d'être acteur de sa citoyenneté en portant des actions de **partage**, d'**entraide**, de **solidarité**, d'**écoute** et de **tolérance**.

Il peut se **réaliser** au sein des associations, d'entreprises solidaires d'utilité sociale et des services publics.

L'**engagement citoyen** peut prendre la forme d'un **bénévolat** ou bien d'un **volontariat** : s'il s'agit d'un volontariat, le volontaire signe un contrat et il est alors indemnisé.

Il peut être individuel mais aussi collectif.

Il contribue à une quête de sens et un enrichissement personnel en termes de connaissances et de compétences et peut être valorisé dans sa future vie professionnelle.



TABLE DES MATIÈRES

- **Je m'engage en tant que bénévole**
 - Engagement bénévole
 - Junior Association
 - Chantiers de jeunes bénévoles
- **Je m'engage en tant que volontaire**
 - Le Service National Universel
 - Le Service Civique (en France et à l'étranger)
 - Le volontariat franco-allemand
 - Le volontariat du Corps Européen de Solidarité
 - Le volontariat de solidarité internationale
 - Le volontariat associatif
- **Je m'engage dans une démarche collective**
 - En France
 - Le projet de solidarité du Corps Européen de Solidarité
 - Les appels à Initiatives de Solidarité Internationale
 - A l'international
 - L'échange de jeunes avec ERASMUS + Jeunesse et Sports
 - L'échange de jeunes extrascolaires franco-allemands
 - Les projets de solidarité internationale des dispositifs JSI et VVV-SI
- **Je m'engage dans l'animation**
 - Je passe mon BAFA
 - Je passe mon BAFD
- **Je m'engage dans les réserves civiques et citoyennes**
 - Réserve civique : JeVouxAider.gouv.fr
 - Réserve citoyenne de l'éducation nationale
 - Réserve citoyenne de la police nationale
 - Réserve citoyenne de défense et de sécurité
 - Réserve communale de sécurité civile
- **Je m'engage dans la garde nationale ou le volontariat dans les armées**
 - Réserve militaire opérationnelle (RO1)
 - Réserve civile de la police nationale
 - Volontariat dans les armées
- **Je participe à la sécurité civile de mon pays**
 - Sapeur-pompier volontaire
 - Réserve sanitaire
- **Je veux agir pour les autres et/ou pour mon territoire**
 - Délégué de classe et éco-délégué
 - Conseils de jeunes
 - Engagement syndical
 - Candidat aux élections
- **Je valorise mon engagement**
 - Le passeport bénévole
 - Le Compte d'Engagement Citoyen
 - Les crédits ECTS
 - La Validation des Acquis de l'Expérience
 - Les médailles de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Je m'ENGAGE en tant que BENEVOLE

Je veux porter des projets, faire vivre mon territoire, me rendre utile.

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

- **Organiser** des projets, faire **vivre** un collectif et mon territoire, se rendre utile ou agir en faveur d'une cause qui fait sens pour **moi**
- Aucune condition d'âge
- Aucune limite de temps
- J'interviens à titre gracieux auprès d'une association, je ne touche pas d'indemnité
- Je peux créer ma propre association du moment qu'il y a 2 personnes minimum pour sa création, à partir de 18 ans (16 ans avec autorisation parentale)
- 13 millions de **bénévoles** sont engagés en France

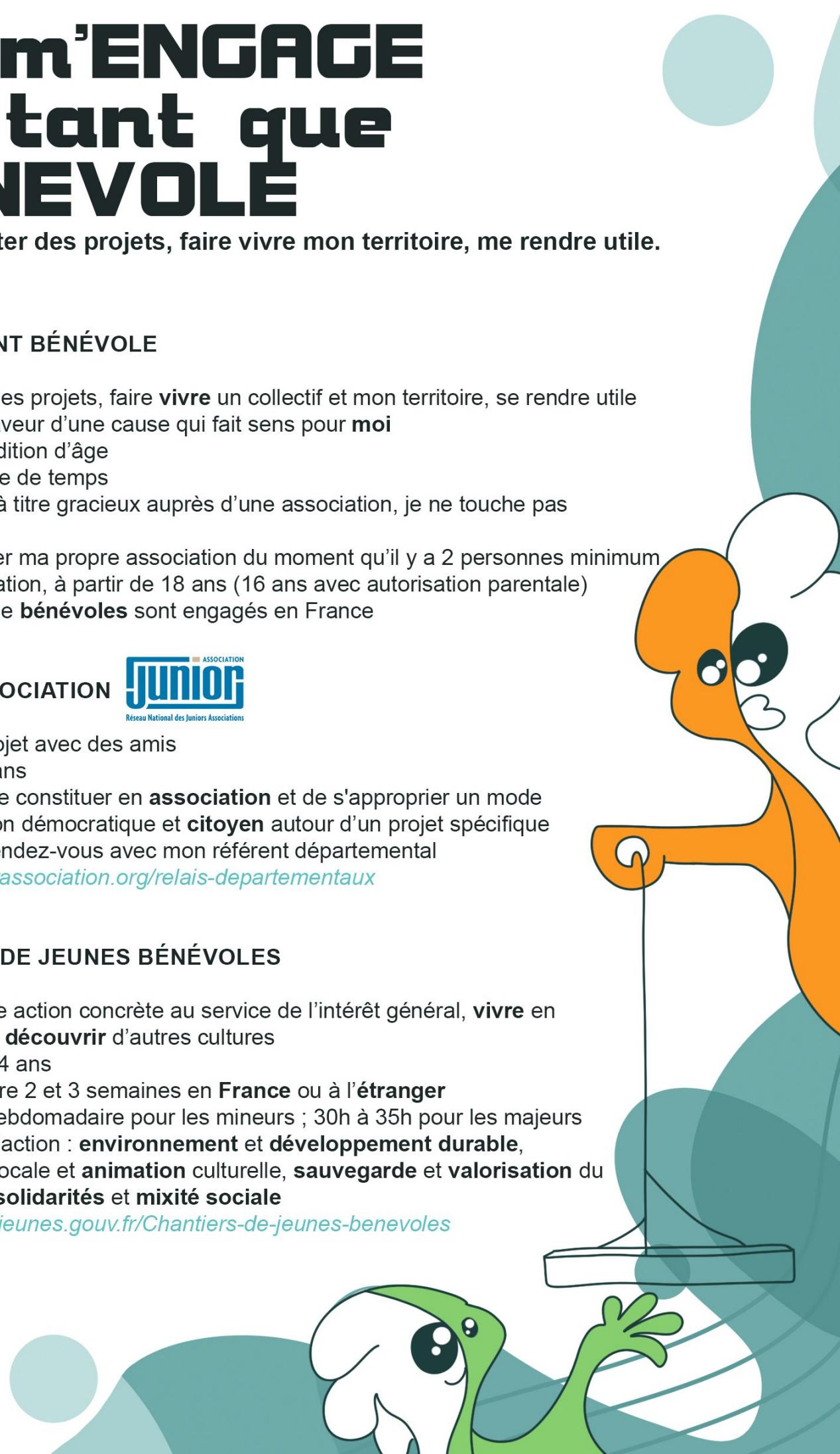
JUNIOR ASSOCIATION



- **Créer** un projet avec des amis
- De 11 à 18 ans
- Permet de se constituer en **association** et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et **citoyen** autour d'un projet spécifique
- Je prends rendez-vous avec mon référent départemental
- *Infos : juniorassociation.org/relais-departementaux*

CHANTIERS DE JEUNES BÉNÉVOLES

- **Réaliser** une action concrète au service de l'intérêt général, **vivre** en **collectivité**, **découvrir** d'autres cultures
- A partir de 14 ans
- Chantier entre 2 et 3 semaines en **France** ou à **l'étranger**
- 20h à 30h hebdomadaire pour les mineurs ; 30h à 35h pour les majeurs
- Domaines d'action : **environnement** et **développement durable**, dynamique locale et **animation culturelle**, **sauvegarde** et **valorisation** du patrimoine, **solidarités** et **mixité sociale**
- *Infos : www.jeunes.gouv.fr/Chantiers-de-jeunes-benevoles*



Je m'ENGAGE en tant que VOLONTAIRE

Je veux sortir de ma zone de confort, découvrir de nouveaux territoires, rencontrer d'autres personnes, m'engager pour une cause, prendre du temps pour réfléchir à ce que je veux faire, acquérir de l'expérience, partir à l'étranger, me sentir utile.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



- **Découvrir** un autre territoire et **rencontrer** d'autres jeunes de mon âge en participant à des actions variées (sport, citoyenneté)
- De 15 à 17 ans
- **2 phases** obligatoires, **1 phase** facultative
 - o *Phase 1 : Le séjour de cohésion (en général, en fin de classe de Seconde)*
 - o *Phase 2 : La Mission d'Intérêt Général, 84h hors temps scolaire dans une association OU auprès des corps en uniforme OU d'une collectivité territoriale OU des services publics (en général, au cours de classe de Première)*
 - o *Phase 3 : Je continue mon engagement au sein d'un ou de plusieurs dispositifs d'engagement déjà existants (avant le 26ème anniversaire)*
- **Infos :** www.snu.gouv.fr

LE SERVICE CIVIQUE



- **S'engager** pour une cause, prendre une année de césure, acquérir de l'expérience
- De 16 à 18 ans, jusqu'à 30 ans situation de handicap
- Entre 6 et 12 mois de mission
- Indemnité : environ 580 € par mois
- En France ou à l'étranger
- **10 domaines d'action** : santé, sport, solidarité, éducation, culture et loisirs, mémoire et citoyenneté, environnement, citoyenneté européenne, développement international, intervention d'urgence et action humanitaire
- **Infos :** www.service-civique.gouv.fr

RECONTRER

S'ENGAGER

DÉCOUVRIR





LE VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND AVEC L'OFAJ

- **S'engager** pour une cause, prendre une année de césure, acquérir de l'expérience, découvrir l'Allemagne
- De 18 à 25 ans
- Entre 10 et 12 mois
- Indemnité : environ 630€ par mois
- *Infos : volontariat.ofaj.org/fr/devenir-volontaire*

LE VOLONTARIAT DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ



CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ

- **S'engager** pour une activité de solidarité en Europe
- De 18 à 30 ans, jeunes résidant régulièrement dans un pays membre de l'UE
- Entre 2 et 12 mois (possibilité d'un volontariat court de 15 jours à 2 mois)
- Entre 150 et 180 € par mois selon le pays
- Prises en charge : frais d'hébergement, de transport et de restauration + couverture d'assurance maladie
- Domaine d'action en fonction de l'organisme d'accueil
- *Infos : www.corpseuropeensolidarite.fr/cest-quoi/volontariat*

VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



- **S'engager** à l'étranger, coopérer au développement et à l'action humanitaire
- Pour les plus de 18 ans
- Entre 6 et 24 mois, à l'étranger
- Indemnité : 100 € minimum par mois
- **L'association** prend en charge la formation et les frais de voyage liés à la mission du volontaire
- *Infos : www.france-volontaires.org*

VOLONTARIAT ASSOCIATIF

- **S'engager** pour une cause, prendre une année de césure, acquérir de l'expérience
- Pour les plus de 25 ans
- Entre de 6 et 24 mois
- Indemnité : entre 119,02 et 796,97 € par mois
- Domaine d'action en fonction de l'organisme d'accueil
- *Infos : www.service-public.fr*

Je m'ENGAGE dans une démarche COLLECTIVE

En France

LE PROJET DE SOLIDARITÉ DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ



CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ

- **Porter** un projet avec des amis
- Être un groupe composé de minimum 5 personnes de 18 à 30 ans
- Entre 2 et 12 mois (temps partiel, pendant les vacances, le soir, les week-ends...)
- Le **projet** doit se dérouler dans le pays de résidence du groupe (forcément membre de l'Union Européenne), pour des Français : en France
- Soutiens financiers : jusqu'à 500€ par mois + coût liés à la participation d'un coach ou à la participation de jeunes ayant moins d'opportunités
- Autres soutiens : formations en ligne + assurance + certificat de participation + portail internet
- Domaines d'action : inclusion, accueil et intégration des réfugiés et des migrants, citoyenneté et participation, environnement et protection de la nature, santé et bien-être, éducation et formation, créativité et culture, sport ...
- *Infos* : www.corpseuropeensolidarite.fr/cest-quoi/projet-de-solidarite

LES APPELS À INITIATIVES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

- Être au cœur de l'action, faire vivre l'interculturalité et la solidarité internationale sur mon territoire
- Pas de nombre minimum ou maximum de participants
- Avoir moins de 30 ans et une association porteuse
- 2 axes pour cet appel à initiatives :
 - o Axe 1 - *Actions d'échanges et/ou de sensibilisation à l'interculturalité et à la solidarité internationale, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, sans lien immédiat avec un projet de départ ou d'accueil de jeunes dans le cadre des dispositifs JSI ou VVSI*
 - o Axe 2 - *Actions en lien avec un projet de départ ou d'accueil de jeunes dans le cadre des dispositifs JSI ou VVSI (cf ci-après)*
- Je dois répondre à un appel à projet
- Soutiens financiers : jusqu'à 4000€ pour le projet retenu
- *Infos* : [www.fonjep.org/solidarite-internationale/
initiative-pour-la-solidarite-internationale-isi](http://www.fonjep.org/solidarite-internationale/initiative-pour-la-solidarite-internationale-isi)



A l'international

L'ÉCHANGE DE JEUNES AVEC ERASMUS + JEUNESSE ET SPORTS

- Rencontrer de nouvelles personnes, **découvrir** une autre culture, nourrir sa **citoyenneté européenne**
- Être un groupe formel ou informel âgé de 13 à 30 ans
 - o Pour les **mineurs**, le groupe doit être porté par une organisation support (association ou collectivité territoriale)
 - o Pour les **majeurs**, le groupe n'a pas l'obligation d'avoir une organisation support
- Entre 5 et 21 jours, voyage non inclus
- Subvention accordée par l'Union Européenne : forfait journalier pour couvrir les frais de restauration, d'hébergement et d'activité du voyage
- *Infos : erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/opportunities/individuals/exchanges-de-jeunes*



L'ÉCHANGE DE JEUNES EXTRASCOLAIRES FRANCO-ALLEMANDS

OFAJ
DFJW

- **Découvrir** la culture allemande, **rencontrer** de nouvelles personnes
- Entre 2 et 21 jours
- **2 formats**
 - o Soit des rencontres au domicile du partenaire : 4 Français et 4 Allemands minimum et jusqu'à 35 participants
 - o Soit des rencontres en tiers-lieu : 4 Français et 4 Allemands minimum et jusqu'à 60 participants
- Soutiens financiers : prise en charge des frais de voyage, frais de programmes et d'animation linguistique si besoin
- *Infos : www.ofaj.org ou écrire directement à csp@ofaj.org*



LES PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES DISPOSITIFS JSI ET VVV-SI

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

- **Participer** à une action d'intérêt général, **découvrir** une autre culture, vivre en groupe
- **Être** un groupe de 5 à 16 personnes de 15 à 25 ans
- 3 semaines minimum sur l'été et le reste de l'année 15 jours, dont 10 consacrés à l'action de développement, d'utilité collective
- En **France** ou à **l'étranger**
- Soutien financier : de 2000€ à 7500€
- Participation financière personnelle : 150€ minimum par jeune
- Le groupe doit être parrainé par une association de solidarité internationale habilitée et relever des territoires « politique de la ville » pour VVV-SI
- Le groupe doit relever des territoires « politique de la ville » pour le dispositif VVV-SI
- *Infos : www.france-volontaires.org/avant-le-volontariat/les-differentes-volontariats/les-dispositifs-jsi-et-vvv-si*

Je m'ENGAGE dans l'ANIMATION

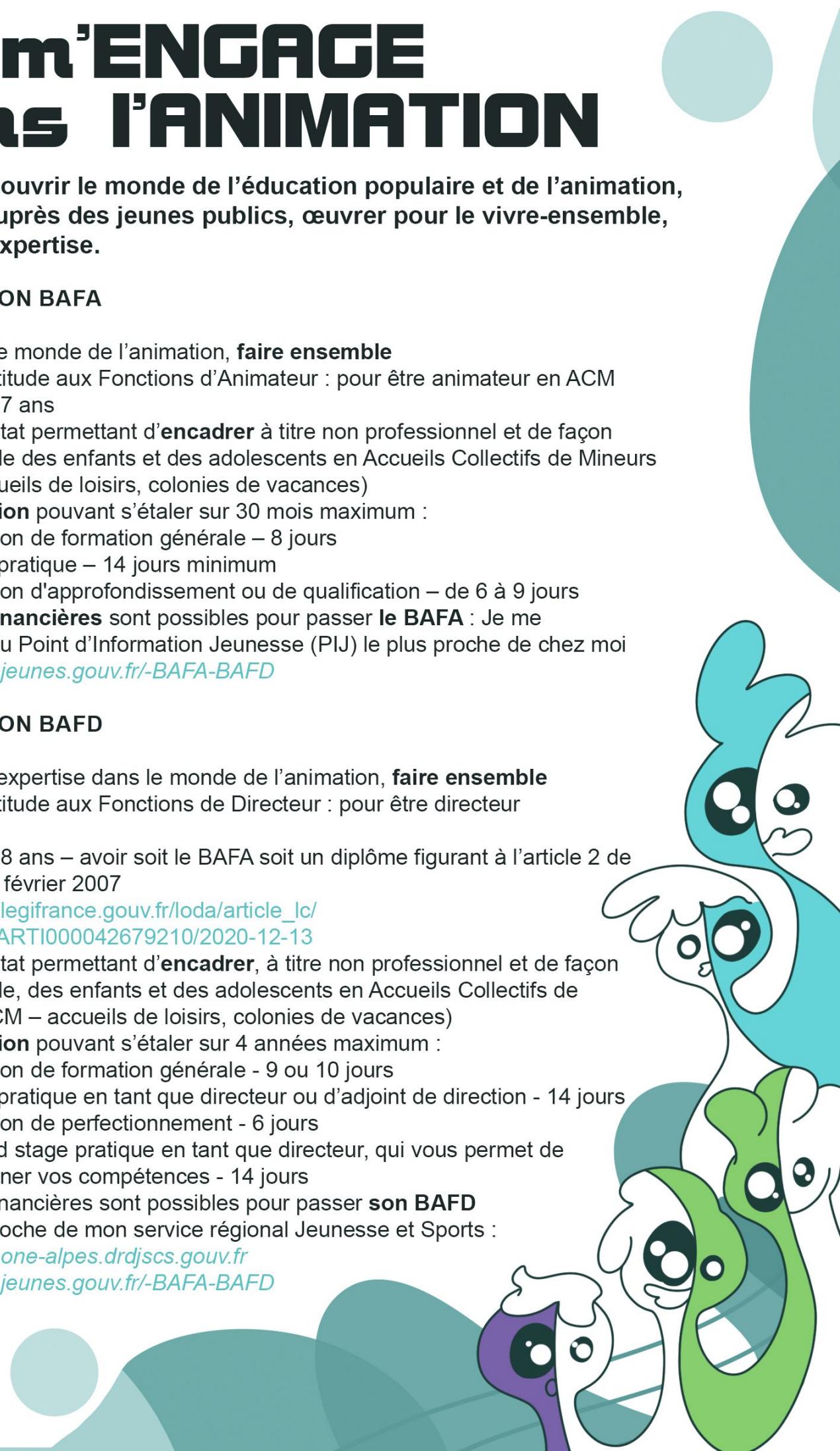
Je veux découvrir le monde de l'éducation populaire et de l'animation, intervenir auprès des jeunes publics, œuvrer pour le vivre-ensemble, gagner en expertise.

JE PASSE MON BAFA

- **Découvrir** le monde de l'animation, **faire ensemble**
- Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur : pour être animateur en ACM
- A partir de 17 ans
- Diplôme d'Etat permettant d'**encadrer** à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM – accueils de loisirs, colonies de vacances)
- Une **formation** pouvant s'étaler sur 30 mois maximum :
 - o Une session de formation générale – 8 jours
 - o Un stage pratique – 14 jours minimum
 - o Une session d'approfondissement ou de qualification – de 6 à 9 jours
- Des aides **financières** sont possibles pour passer le **BAFA** : Je me rapproche du Point d'Information Jeunesse (PIJ) le plus proche de chez moi
- **Infos** : www.jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD

JE PASSE MON BAFD

- **Gagner** en expertise dans le monde de l'animation, **faire ensemble**
- Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur : pour être directeur en ACM
- A partir de 18 ans – avoir soit le BAFA soit un diplôme figurant à l'article 2 de l'arrêté du 9 février 2007
Infos : www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000042679210/2020-12-13
- Diplôme d'Etat permettant d'**encadrer**, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM – accueils de loisirs, colonies de vacances)
- Une **formation** pouvant s'étaler sur 4 années maximum :
 - o Une session de formation générale - 9 ou 10 jours
 - o Un stage pratique en tant que directeur ou d'adjoint de direction - 14 jours
 - o Une session de perfectionnement - 6 jours
 - o Un second stage pratique en tant que directeur, qui vous permet de perfectionner vos compétences - 14 jours
- Des aides financières sont possibles pour passer son **BAFD**
Je me rapproche de mon service régional Jeunesse et Sports :
auvergne-rhone-alpes.drdjscs.gouv.fr
- **Infos** : www.jeunes.gouv.fr/-BAFA-BAFD



Je m'ENGAGE dans les RESERVES CIVIQUES & CITOYENNES

Je veux donner de mon temps ponctuellement pour une cause qui fait sens pour moi.

RÉSERVE CIVIQUE : JEVEUXAIDER.GOUV.FR JeVeuxAider.gouv.fr PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

- A partir de 18 ans (dès 16 ans avec accord des représentants légaux)
- **Missions** ponctuelles ou permanentes de 24 heures/ semaine maximum
- **10 domaines** d'action : éducation et insertion professionnelle, santé, sport, solidarité et vivre-ensemble, culture, situations d'urgence et événements exceptionnels, mémoire et citoyenneté, environnement, coopération internationale, sécurité
- *Infos : www.jeveuxaider.gouv.fr*

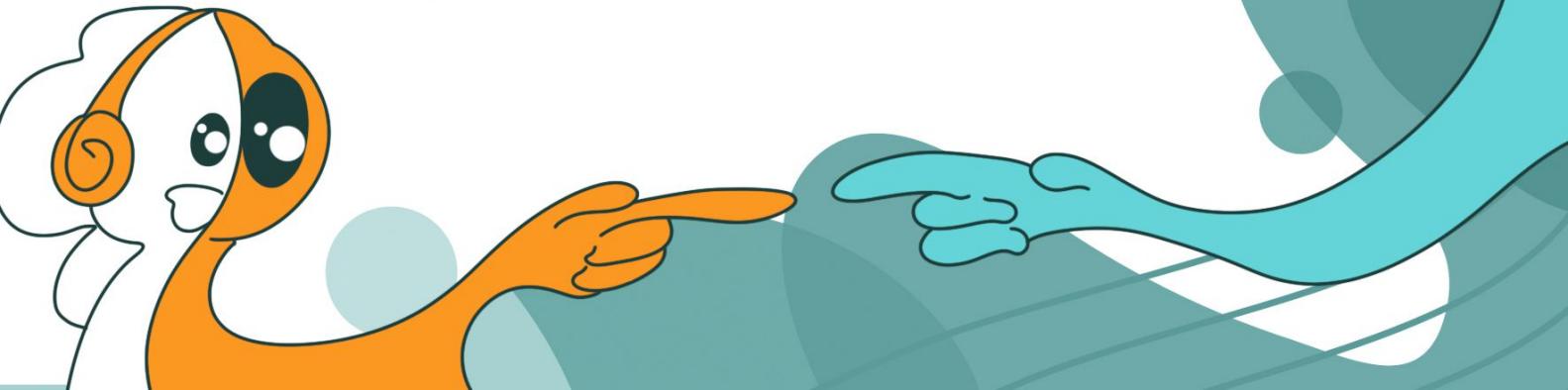
RÉSERVE CITOYENNE DE L'ÉDUCATION NATIONALE LA RÉSERVE CIT•YENNE

- A partir de 18 ans
- Interventions ponctuelles en fonction du projet pédagogique pendant une durée établie par le réserviste et l'enseignant
- Je **participe** à la transmission des valeurs de la **République** aux côtés des enseignants ou dans le cadre d'activités périscolaires
- *Infos : www.education.gouv.fr/la-reserve-citoyenne-3020*

RÉSERVE CITOYENNE DE LA POLICE NATIONALE



- A partir de 18 ans
- Avec un contrat d'engagement valable 1 an, renouvelable
- Mission de 24 heures/semaine maximum
- J'**agis** en faveur des médiations sociales, d'éducation à la loi, de prévention à la délinquance etc.
- *Infos : www.service-public.fr*



RÉSERVE CITOYENNE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

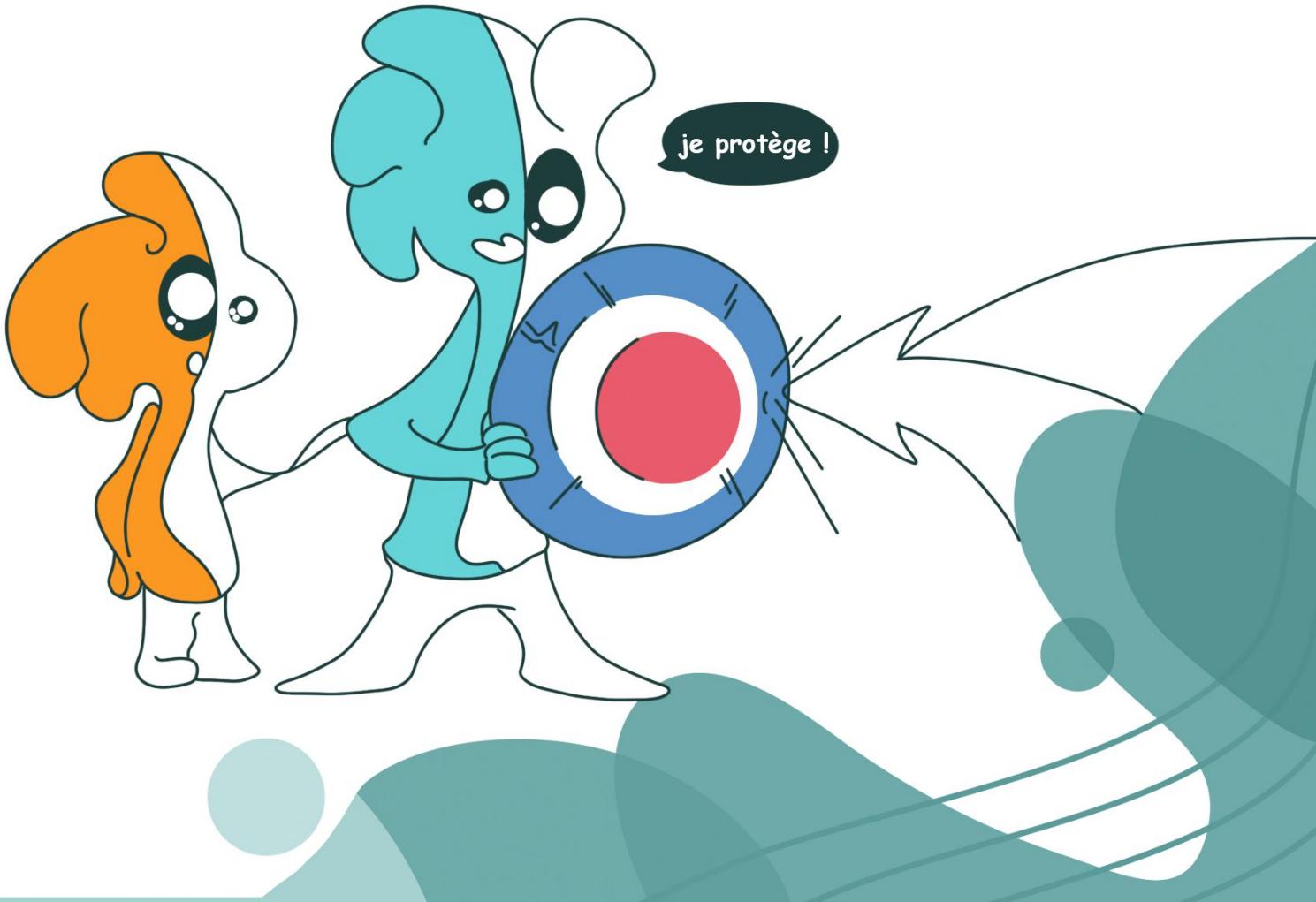


- A partir de 17 ans
- Je **dois** avoir obtenu l'agrément des autorités militaires
- Interventions ponctuelles pendant la durée de l'agrément (3 ans renouvelables)
- Je **contribue** à l'enseignement de défense, l'apport d'expertises au profit des armées, à la résilience de la Nation et ainsi faire le lien entre les armées et la société
- *Infos : www.reservistes.defense.gouv.fr*

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



- Pas de critère particulier de recrutement, de conditions d'âge, ou d'aptitude physique
- Je **signe** un contrat d'engagement avec la mairie pour une durée de 1 à 5 ans renouvelable
- J'**aide** les secouristes et les pompiers en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels avec des missions « simples »
- *Infos : www.service-public.fr*



Je m'ENGAGE dans la GARDE NATIONALE ou le VOLONTARIAT dans les ARMEES

Je veux défendre mon pays, protéger les autres citoyens.

RÉSERVE MILITAIRE OPÉRATIONNELLE (RO1)



- Citoyens français entre 17 et 40 ans reconnus aptes physiquement
- Durée de 1 à 5 ans renouvelables, 30 jours par an en moyenne
- Je **suis** une formation militaire puis m'engage volontairement à **renforcer** temporairement les forces armées
- Je **touche** une solde équivalente à celle du militaire de carrière de même grade
- Infos : www.reservistes.defense.gouv.fr

RÉSERVE CIVILE DE LA POLICE NATIONALE



- De 18 à 65 ans, avoir une bonne aptitude physique
- Indemnité : journalière selon la fonction occupée
- Je **signe** un contrat d'engagement d'une durée d'un an renouvelable
Mon affectation ne peut excéder 90 jours par an
- Je suis une formation de 10 jours dispensée dans une école nationale de police
- Infos : www.police-nationale.interieur.gouv.fr

VOLONTARIAT DANS LES ARMÉES



- Citoyens français entre 17 et 26 ans reconnus aptes physiquement
- Durée : 1 an
- Indemnité : solde mensuelle, avancée en grade sous conditions
- Après la formation militaire initiale, je participe aux missions de l'unité dans laquelle je suis affecté (Armée de Terre, de l'Air, Marine nationale, Gendarmerie)
- Infos : www.service-public.fr

garde à
vous !

Je participe à la SECURITE CIVILE de MON PAYS

Je veux secourir des personnes, sauvegarder l'environnement.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

- Citoyen français à partir de 16 ans révolus, reconnu apte physiquement
- Je **signe** un contrat d'engagement sur 5 ans renouvelable tacitement
- Indemnité : horaire selon le grade
- J'**entreprends** des actions de prévention, de formation, opérations de secours pour la sauvegarde des personnes et de l'environnement
- Infos : www.pompiers.fr

RÉSERVE SANITAIRE

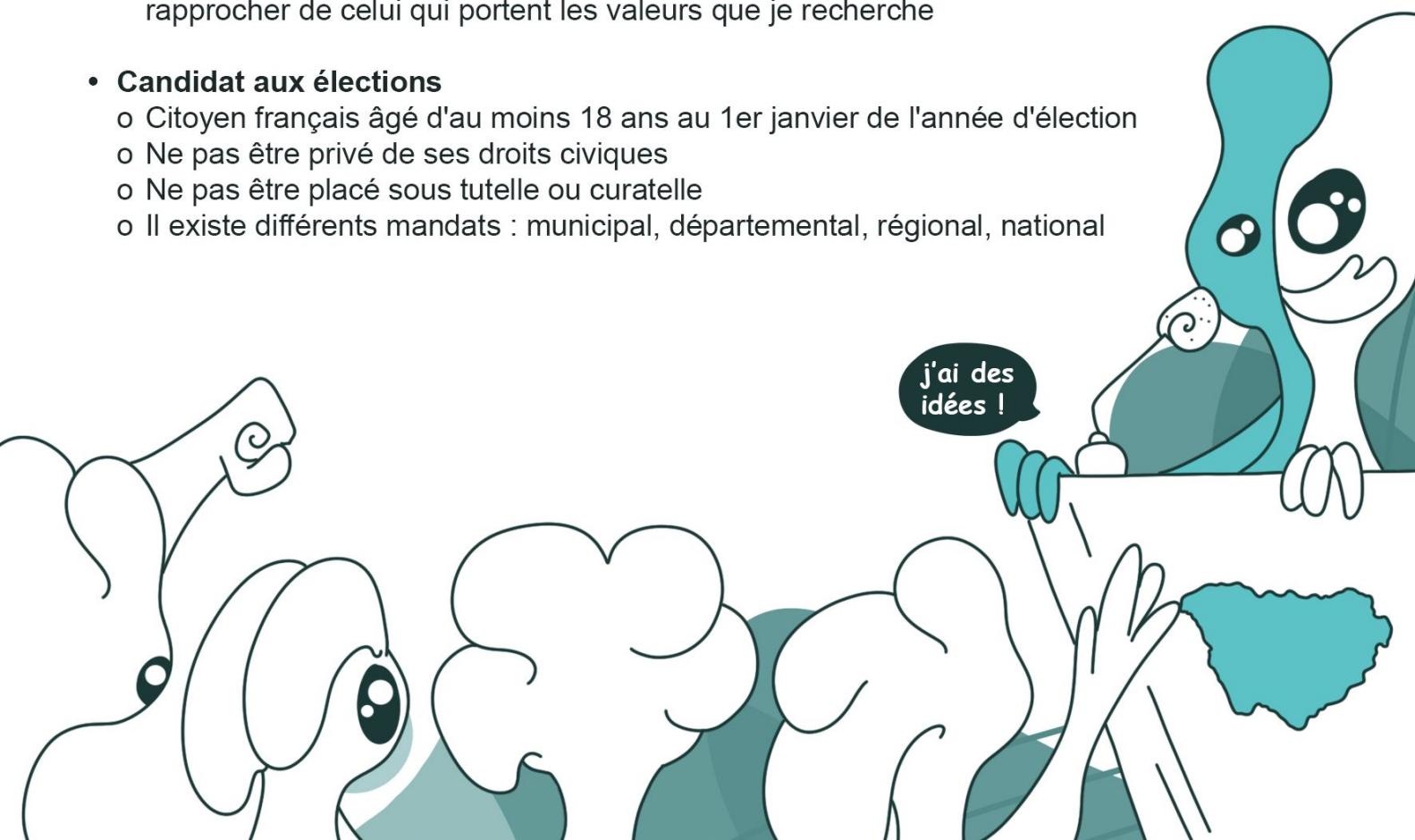


- Pour :
 - Les professionnels du secteur de la santé en activité, sans emploi, ou à la retraite depuis moins de 5 ans
 - Les étudiants poursuivant des études dans le secteur médical
- **Missions** en moyenne de 10 à 15 jours ne pouvant excéder 45 jours cumulés sur l'année civile
- Je **suis** salarié : je conserve ma rémunération
- Je **suis** sans emploi, retraité ou étudiant : je suis indemnisé
- J'**agis** en faveur du renfort hospitalier, de la médicalisation exceptionnelle de dispositifs sociaux, de campagnes de vaccination exceptionnelle, du renforcement des capacités de prise en charge lors de grands rassemblements ...
- Infos : www.santepubliquefrance.fr/a-propos/nos-principes-fondateurs/reserve-sanitaire/etre-reserviste



Je veux AGIR pour les autres et ou pour mon TERRITOIRE

- **Délégué de classe et éco-délégué**
 - Être porte-parole des autres et/ou d'une cause
 - Je **dois** être élu par mes pairs au sein de ma classe ou de mon établissement scolaire
- **Conseils de jeunes**
 - Prendre la parole en tant que jeune, s'**engager** pour la démocratie locale et faire **vivre** mon territoire
 - De 9 à 30 ans
 - Mis en place par certaines communes de France
 - Pour savoir si mon territoire a un conseil de jeunes, je me rapproche de ma mairie ou du Conseil départemental
 - Infos : www.jeunes.gouv.fr/Les-conseils-de-jeunes
- **Engagement syndical**
 - Défendre mes droits et en acquérir de nouveaux, lutter pour un collectif
 - A partir de 16 ans
 - De nombreux syndicats existent, il faut se **renseigner** avant de se rapprocher de celui qui portent les valeurs que je recherche
- **Candidat aux élections**
 - Citoyen français âgé d'au moins 18 ans au 1er janvier de l'année d'élection
 - Ne pas être privé de ses droits civiques
 - Ne pas être placé sous tutelle ou curatelle
 - Il existe différents mandats : municipal, départemental, régional, national



Je valorise mon ENGAGEMENT

La **valorisation** de l'**engagement** permet au bénévole et/ou volontaire d'être reconnu pour ses compétences et ses qualités humaines.

Lorsque l'engagement est **valorisé**, le bénévole/volontaire sera d'autant plus motivé pour continuer, progresser, s'engager à nouveau.

Bien que l'engagement civique soit d'abord une initiative désintéressée, il faut savoir accorder une importance aux décisions prises par les engagés et, même si la reconnaissance est parfois essentiellement symbolique, elle ne doit pas être négligée.

Le **passeport bénévole** de France Bénévolat a été créé en 2007. C'est un livret individuel qui accompagne le bénévole. Il a été enrichi avec le portefeuille de compétences. Les expériences bénévoles et les compétences sollicitées sont recensées dans ce passeport et permettent ensuite d'être valorisées dans un CV ou lors d'une procédure de Validation des Acquis d'Expériences.

Infos : www.francebenevolat.org/notre-association/passeport-benevole

LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN (CEC)



Il reconnaît le rôle citoyen joué au service de la collectivité par certains individus très investis (conditions d'éligibilité). Il permet d'engranger des droits à la formation tout au long de la vie. On y accède via son compte formation : www.moncompteformation.gouv.fr

- Le **CEC** s'adresse aux plus de 16 ans ou aux plus de 15 ans qui ont signé un contrat d'apprentissage
- Le **CEC** s'adresse à tous (si les conditions sont remplies): salariés, demandeurs d'emplois, agents publics, travailleurs indépendants, étudiants, parents au foyer, retraités... et les droits acquis peuvent être utilisés même à la retraite

Infos : haute-loire-associations.fr/wp-content/uploads/2021/04/compte-engagement-citoyen.pdf



Les crédits ECTS. L'engagement citoyen des étudiants peut être valorisé grâce à l'attribution de crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) et par conséquent aide partiellement à l'obtention du diplôme visé. Chaque établissement de l'enseignement supérieur pourra définir combien de crédits ECTS sont attribués à l'engagement de l'étudiant. Ce dispositif, en plus de valoriser de façon concrète l'engagement citoyen, devrait également faciliter la conciliation entre les études et l'engagement.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de transformer l'expérience acquise dans le cadre d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en diplôme, titre ou certification reconnus. Elle peut ainsi augmenter les chances de trouver un emploi, ou permettre de se présenter à un concours, d'évoluer professionnellement, d'obtenir le niveau requis pour postuler à une formation ou le diplôme nécessaire à la création d'une entreprise.

Les médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif sont destinées à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse, des activités socio-éducatives et culturelles.
- des colonies de vacances et œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire.
- d'activités associatives au service de l'intérêt général.

Elles sont attribuées chaque année à l'occasion de deux promotions (1er janvier et 14 juillet).

Le bronze pour 6 années de bénévolat, l'argent pour 10 ans d'activités tout en étant titulaire de la médaille de bronze depuis 4 ans, l'or pour 15 ans d'activités, tout en étant titulaire de la médaille d'argent depuis 5 ans. Pour plus d'infos, se rapprocher du service départemental de la Jeunesse et des Sports.



Je recherche une association en Haute-Loire ...
je me rends sur l'annuaire associatif 100% Haute-Loire
haute-loire-associations.fr

Pour plus d'informations :
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
7 rue de l'Ecole Normale - BP 80349 Vals - 43012 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 04 57 57
Courriel : ce.sdjes43@ac-clermont.fr